

Liste “ Pour l’Université Publique, Éthique et Collégiale – *Pour l’UPEC* ”

Dans une période où l’Université traverse une crise totalement inédite – mise à mal des relations sociales, scientifiques et pédagogiques, précarité étudiante, attaques politiques des travaux menés en son sein – dévoilant sa très grande fragilité au regard des formations supérieures délivrées dans les lycées ou grandes écoles, nos candidats s’engagent pour défendre un service public de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche de qualité et, parce qu’ils ont foi dans le débat collectif, s’engagent à faire respecter l’équilibre des pouvoirs dans les conseils de l’UPEC, ainsi que les libertés académiques, et à défendre la transparence dans les décisions qui concernent l’ensemble de la communauté.

Préparer enfin l’UPEC à un plein retour au présentiel !

Depuis septembre dernier, les dispositions pédagogiques ont été prises en ordre dispersé selon les composantes ; dans cet éventail de dispositions, la CFVU n’a pas été le lieu de débat et de proposition qu’elle devrait être, considérée trop souvent comme une chambre d’enregistrement de décisions prises en amont.

La situation sanitaire pouvant être amenée à perdurer non sans dommages pour les étudiants et pour la qualité des diplômes délivrés, il convient de prendre très rapidement des mesures concrètes coordonnées par l’établissement pour permettre au plus vite une reprise des enseignements en présence dans les meilleures conditions de sécurité : équipement des salles et des espaces de restauration. Depuis la rentrée de septembre, les élus *Pour l’UPEC* au Conseil d’administration ont demandé à plusieurs reprises qu’une étude soit « rapidement » menée en vue d’installer des filtres HEPA dans tous les locaux mal ventilés de l’université, ce qui rendrait possible un retour au présentiel : rien n’a encore été fait. Nos élus remettront autant qu’il le faudra l’ouvrage sur le métier...

En revanche, nos candidats se félicitent de l’attention de la CFVU aux difficultés sociales engendrées par l’épidémie, notamment à travers la réorientation des fonds CVEC vers l’aide sociale aux étudiants. Nous veillerons à l’utilisation et la pérennité des nouveaux moyens déployés et, si nécessaire, à leur amplification.

Résister aux effets délétères des dernières réformes de la formation

La décision du gouvernement d’imposer la certification du niveau de langue par un organisme privé pour la validation des licences est une atteinte à la fonction principale des universités (la délivrance des diplômes) et une mise en cause de la compétence des enseignants et enseignants-chercheurs. La mise en œuvre de cette mesure devra faire l’objet de notre plus grande vigilance, pour son impact sur les diplômes autant que sur les enseignements de langues qui ne doivent pas devenir du bachotage en vue de la certification.

En Master MEEF, dont la réforme est déjà enclenchée alors que de nombreuses sociétés savantes et INSPE en ont dénoncé la précipitation et les incohérences, en particulier avec les nouvelles modalités de concours, nos maquettes devront être examinées scrupuleusement afin de garantir aux étudiants des formations solides et une charge de travail vivable.

Préserver l’indépendance et la qualité de la recherche à l’UPEC

La Loi de Programmation de la Recherche est désormais votée. Néanmoins, une grande partie de ses dispositions ne prendra effet que si les universités les mettent en œuvre au niveau local : nous veillerons à ce que l’UPEC respecte dans ses pratiques de recrutement les motions votées à l’unanimité par ses instances. Ainsi, il importe que l’UPEC ne recoure pas aux expérimentations rendues possibles par la LPR (chaires de professeur junior, dérogations à la qualification par le CNU). L’évaluation nationale par les pairs, gage de qualité et de justice dans le recrutement face aux tentations localistes ou clientélistes, doit être préservée dans toutes les composantes et toutes les disciplines de l’UPEC.

Face au principe, globalement inefficace, de la concurrence généralisée via la systématisation des appels à projets et la multiplication d’emplois aux statuts affaiblis, nous défendrons des procédures « *pour garantir que, dans l’exécution des travaux de recherche et de développement, les chercheurs scientifiques s’acquittent de leurs obligations à l’égard de la collectivité tout en jouissant de l’autonomie appropriée à l’exercice de leurs fonctions et au progrès de la science et de la technologie* », ainsi que le rappelle judicieusement la Conférence générale de l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture au point 10 de sa recommandation concernant la science et les chercheurs scientifiques de novembre 2017.

Défendre les prérogatives de la Commission Recherche et du Conseil Académique

Les élus *Pour l'UPEC* continueront à défendre la primauté des Conseils centraux dans la définition de la politique scientifique de l'établissement. Une tendance inverse est à l'œuvre, comme le montre le récent dépôt de deux projets sans l'aval de la Commission recherche : en avril 2019, une plateforme pour le Campus spatial, suite à l'appel à projets Sésame de la région ; en juin 2020, un Equipex dans le secteur santé soumis à l'ANR. En novembre 2020, le budget recherche n'a pas été communiqué à la CR en amont de la séance, contrairement aux statuts.

Les élus *Pour l'UPEC* n'ont cessé d'alerter sur les risques de dérive liés à la mise en place de la « Fondation partenariale », dont la gestion et les décisions échappent aux services et aux conseils centraux de l'Université (ce qui n'aurait pas été le cas avec une « Fondation universitaire »). La Commission Recherche doit rester l'instance où s'élabore et se décide la politique de recherche de l'UPEC. Les premières annonces concernant les « priorités » de cette Fondation font redouter, en dépit des effets d'annonce, un appauvrissement de la multidisciplinarité de l'établissement au profit d'une ou deux thématiques. Les usages de cette fondation par la direction de l'établissement doivent ainsi rester au service de l'ensemble des disciplines de l'établissement et refléter réellement la diversité des « axes de recherche » affichés dans le projet d'établissement.

En dehors de la Fondation, le développement des axes thématiques ne doit pas se faire aux dépens de l'indépendance de la recherche ; s'inscrire dans un axe thématique ne doit pas être un critère exclusif de financement. Nous resterons donc vigilants au sujet des appels à projets internes, qui ne doivent pas devenir la voie obligée du financement et ne sauraient remplacer les crédits récurrents des équipes de recherche et des laboratoires.

Répondre aux attaques politiques que subit la communauté universitaire

Alors que les plus hautes instances de l'État s'arrogent un droit de regard politique sur des recherches qui sont menées dans les universités et les laboratoires de recherche en France et portent une atteinte majeure aux libertés académiques, l'UPEC doit, en toute occasion, réaffirmer son attachement viscéral au principe fondamental de l'indépendance de la recherche scientifique et son refus catégorique de toute forme de contrôle ou de police politique remettant en cause les libertés académiques en son sein.

Veiller à la transparence du fonctionnement des instances de l'UPEC

Le dernier compte-rendu du CAC accessible sur l'Intranet date de 2015 ! Dans une période où l'information circule très vite, les décisions et les comptes-rendus des débats des Conseils doivent être rendus rapidement et facilement accessibles à tous les membres de la communauté. De même, les élus doivent absolument disposer des documents nécessaires à la délibération dans des délais compatibles avec la consultation de leurs mandants, et non au dernier moment, comme cela se produit parfois (cf. le budget de la recherche de cet automne).

**POUR FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE UNIVERSITAIRE,
POUR POUVOIR COMPTER SUR DES ÉLUS ACTIFS, CURIEUX ET VIGILANTS,
VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS DES LISTES
« POUR L'UNIVERSITÉ PUBLIQUE, ÉTHIQUE ET COLLÉGIALE » !**

Avec le soutien du



Mode d'emploi du vote en ligne : [cliquez ici](#) ou scannez ce code

